



© Sébastien Pons

2024 - 2025

Guide des sports

*Plongez dans le grand bain
des activités !*



tours.fr

VILLE DE
TOURS

Sommaire

guide des sports

4 activités sportives municipales CitéClub

- > CitéClub, le sport à la carte ! p. 5
- > À l'eau bébé p. 8
- > J'apprends à barboter p. 10
- > J'apprends à nager p. 11
- > J'apprends à patiner p. 13
- > Éveil au sport p. 14
- > Les mercredis du sport p. 16
- > Activités aquatiques ados p. 18
- > Sports et vacances p. 19
- > Activités natation adultes p. 20
- > Aquafit'ness p. 21
- > Parcours forme et bien-être p. 23
- > S'inscrire aux activités CitéClub p. 24
- > Contacts p. 25

26 les autres activités sportives municipales

- > Activité aquatique prénatale p. 27

28 associations sportives et clubs partenaires

- > Le sport à Tours p. 29
- > Associations et clubs partenaires p. 29



édito

À Tours, le sport c'est bien plus que du sport.

La Ville de Tours, consciente que la pratique sportive est avant tout une source d'épanouissement et de lien social, propose un large panel d'activités.

Adaptées à toutes et tous, ces rencontres sportives s'adressent à tous les niveaux de pratiques, de l'initiation au perfectionnement, quel que soit l'âge ou la condition physique des participants.

Pour les plus jeunes, éveil au sport, cours de natation, stages « Sports et Vacances » sont proposés de 6 mois à 17 ans.

Pour les adultes, de 16 à 69 ans, les piscines de la ville de Tours vous attendent.

Pour les séniors, ce sont des séances quasi sur mesure, encadrées par des éducateurs formés aux contraintes des participants qui ont été pensées.

La Ville de Tours met un point d'honneur à valoriser le sport dans tous ses états : qu'il s'agisse de pratiquer soi-même en club, en association ou en pratique libre, ou encore d'être supporter des grands clubs tourangeaux.

Nous espérons que vous trouverez dans ce guide la pratique qui vous conviendra,

À bientôt dans les équipements de la Ville de Tours !



Emmanuel Denis
Maire de Tours



Éric Thomas
Adjoint au Maire
délégué aux sports



Fanny Puel
Conseillère municipale
déléguée au sport
pour toutes et tous



Les activités sportives municipales CitéClub



CitéClub, le sport à la carte !



CitéClub s'adresse à tous, quels que soient l'âge, la pratique, les envies, les handicaps... Le programme d'initiations sportives, les animations, les offres découvertes, les informations, les tarifs, doivent permettre à chacun de trouver le sport qui lui convient.

DES AVANTAGES TOUTE L'ANNÉE

Des tarifs préférentiels dans les piscines et à la patinoire

Les tarifs CitéClub sont valables toute l'année, dans deux des piscines de Tours (Gilbert Bozon, Mortier) et à la patinoire, sur l'ensemble des créneaux horaires.

Des places pour les matchs, et événements sportifs

Les clubs tourangeaux partenaires proposent des places ou des tarifs préférentiels pour assister aux matchs et aux compétitions sportives, des offres pour les grands événements sportifs locaux.

Des informations en direct

Vous recevez l'actualité sportive par courriel.

Un programme "découverte" réservé aux adhérents

La Direction des sports de la Ville de Tours, les associations et les clubs partenaires proposent un programme d'animations, d'initiations et d'entraînements sportifs accessibles à tous ou destinés à des publics spécifiques.

Un accès aux activités municipales

La carte CitéClub permet d'accéder aux activités sportives municipales : À l'eau bébé, Éveil au sport, J'apprends à patiner, J'apprends à barboter, J'apprends à nager, Les mercredis du sport, Sports et vacances, Parcours Forme et Bien-être...

UNE ADHÉSION SIMPLE & RAPIDE

Ouvert à tous

Un seul formulaire que l'on soit seul ou en famille.

4 points d'inscription

- la Direction des sports du lundi au vendredi de 9h à 16h30,
- la piscine Gilbert Bozon aux horaires des séances publiques,
- la piscine du Mortier aux horaires des séances publiques,
- la patinoire municipale aux horaires des séances publiques.

Comment adhérer ?

Se rendre dans l'un des 4 points d'inscription avec votre règlement et les pièces suivantes :

- un formulaire d'inscription complété (disponible sur place ou sur tours.fr),
- une photo d'identité récente,
- un justificatif de domicile pour les habitants de Tours,
- l'attestation CAF justifiant du niveau de quotient familial (comprenant le nom du ou des enfants) ainsi que d'autres pièces permettant l'accès à un tarif Citéclub Préférence (cf. tarifs pages suivantes).

UNE CARTE PERSO

Elle est délivrée après l'inscription, elle est personnelle et valable 1 an. Elle est à présenter pour accéder aux prestations CitéClub. Chaque membre de la famille a sa propre carte.

DES NOUVELLES FRAÎCHES

Sur le site de la Ville : tours.fr

Retrouvez toute l'information sur CitéClub, le programme d'animations, les avantages et tarifs préférentiels, l'actualité de la vie sportive locale...

Avec la lettre d'information

Elle vous informe des nouveautés et des offres environ une fois par mois.

Par téléphone

Au 02 47 70 86 86, du lundi au vendredi de 9h à 16h30.



TARIFS D'ADHÉSION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 PAR PERSONNE ET POUR 1 AN

Habitants de Tours¹

Âge	Conditions	Tarif	Carte attribuée
0 - 11 ans	Sans justificatif de situation	Gratuit	CitéClub
	Avec justificatif de situation : <ul style="list-style-type: none"> • QF < ou égal à 1 000 € sur présentation d'une attestation de la CAF datant de moins de 6 mois (comprenant le nom du ou des enfants)² • licencié dans un club sportif de Tours³ • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente 	Gratuit	CitéClub Préférence
12 - 64 ans	Sans justificatif de situation	12 €	CitéClub
	Avec justificatif de situation : <ul style="list-style-type: none"> • QF < ou égal à 1 000 € sur présentation d'une attestation de la CAF datant de moins de 6 mois (comprenant le nom du ou des enfants)² • attestation de bourse pour les étudiants sur présentation d'une notification définitive en cours de validité • licencié dans un club sportif de Tours³ • attestation d'allocation de solidarité aux personnes âgées A.S.P.A. (ex minimum vieillesse) • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente 	7 €	CitéClub Préférence
65 ans et +	Sans justificatif de situation	7 €	CitéClub Préférence
	Avec justificatif de situation : <ul style="list-style-type: none"> • attestation d'allocation de solidarité aux personnes âgées A.S.P.A. (ex minimum vieillesse) • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente • licencié dans un club sportif de Tours³ 	Gratuit	CitéClub Préférence

Habitants hors de Tours

Âge	Conditions	Tarif	Carte attribuée
0 - 11 ans	Sans justificatif de situation	7 €	CitéClub
	Avec justificatif de situation : • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente • licencié dans un club sportif de Tours ³	7 €	CitéClub Préférence
12 - 64 ans	Sans justificatif de situation	17 €	CitéClub
	Avec justificatif de situation : • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente • licencié dans un club sportif de Tours ³	7 €	CitéClub Préférence
65 ans et +	Sans justificatif de situation	7 €	CitéClub Préférence
	Avec justificatif de situation : • handicap de l'adhérent sur présentation d'une attestation précisant un taux d'incapacité permanente • attestation d'allocation de solidarité aux personnes âgées A.S.P.A. (ex minimum vieillesse) • licencié dans un club sportif de Tours ³	Gratuit	CitéClub Préférence

Autres tarifs

- Déclaration de perte et demande de duplicata de carte : 3 €

¹ sur justificatif de domicile

² ou d'un organisme social autorisé par la Commission Municipale, attestant que l'utilisateur peut bénéficier du tarif CitéClub du fait de ses ressources, en l'absence de possibilité pour lui de bénéficier des prestations CAF du fait de sa situation sur le territoire français.

³ sur présentation d'une licence fédérale en cours de validité pour la saison sportive avec la carte du club ou d'une attestation du club précisant que la carte licence est en cours d'instruction à la Fédération.

À l'eau bébé

De 6 à 47 mois / Hebdomadaire / inscription à la période

Découverte de l'eau au travers des interactions parents, bébés et éducateurs. Les activités sont animées par des éducateurs spécialisés de la Direction des Sports. Une attention particulière est portée sur le respect de l'hygiène et de la sécurité des enfants pendant l'activité.

Où ?	Quand ?	Groupes	Horaires
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Samedi	6 à 15 mois	9h à 9h30
		16 à 24 mois	9h30 à 10h
		25 à 47 mois	10h à 10h30
		6 à 47 mois (fratrie)	10h30 à 11h

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 6 à 47 mois (né entre le 1^{er} avril 2021 et le 1^{er} septembre 2024), sur présentation de la carte CitéClub. Pour les enfants en situation de handicap, adressez-vous à la Direction des sports de la Ville de Tours : Secteur SAS, Sport handicap Tél. : 02 47 70 86 86.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 71,50 €
- CitéClub Préférence : 51 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 92 €
- CitéClub Préférence : 82 €

Réunion d'information pour les inscrits

Le 1^{er} février 2025 de 10h à 11h30 à la piscine du Mortier.

Quand et comment s'inscrire ?

Du 26 août 2024 au 24 janvier 2025 en suivant les indications p. 25.

Dates des séances*

Les samedis :

- 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars 2025
- 5 et 26 avril 2025
- 3, 10, 17 et 24 mai 2025
- 7 et 14 juin 2025

Déroulement des séances

- L'activité est encadrée par des éducateurs professionnels. Un minimum de 2 intervenants est exigé sur la séance ; à défaut, cette dernière est annulée.
- Pour s'épanouir, l'enfant a besoin de la présence d'1 adulte au minimum et de 2 au maximum dont l'un est le tuteur légal, avant, pendant et après l'activité. Pour des raisons de sécurité, l'adulte responsable ne peut avoir qu'un enfant à charge. Celui-ci participe à l'atelier avec lui et suit les consignes données par l'encadrement. N.B. : Seul l'enfant inscrit à l'activité et le ou les deux accompagnants sont présents dans l'enceinte de la piscine.

* La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.

• Le matériel mis à disposition par la piscine doit être utilisé avec soin dans des conditions normales d'utilisation. Aucun autre matériel d'aide à la flottaison ne sera accepté. Tout bris ou dégradation volontaire sera remplacé au frais de la personne fautive.

Conseils aux parents

L'équipe d'encadrement est disponible pour conseiller, autoriser, sécuriser et aménager l'espace en vue du bien-être des parents et des enfants. L'enfant doit avoir pris le 1^{er} repas du matin avant l'activité. Prévoir une collation après l'activité.

Consignes

Il est impératif de respecter l'horaire programmé de la séance. L'accès aux vestiaires est autorisé 15 minutes avant la séance puis, 20 minutes après la fin de séance. Il est souhaitable de préparer l'enfant à son départ.

Santé et hygiène

Un enfant malade n'est pas accepté (voir règlement de l'activité). L'équipe peut interdire l'accès à toute personne dont l'état de santé ou le comportement est préjudiciable au bien-être et à la sécurité de tous. Les baigneurs doivent arriver en parfait état de propreté corporelle et se doucher avant de se baigner.

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit. Des tapis de change et des sanitaires adaptés aux enfants sont à disposition. Les changes doivent être adaptés à la pratique de la baignade et sont obligatoires. Les produits utilisés pour un change doivent être apportés par les accompagnateurs (lingettes conseillées).

J'apprends à barboter

De 4 à 5 ans / Hebdomadaire / inscription à l'année

Familiarisation des jeunes enfants aux spécificités de l'eau en les guidant vers l'autonomie. Un jardin aquatique permet d'aborder différentes situations favorisant les déplacements en surface et en immersion. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée.

Où ?	Quand ?	Horaires
Piscine des Tourettes 60 rue du Pas Notre Dame Tél. : 02 47 21 63 00	Mercredi	10h à 10h30
		10h30 à 11h
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Samedi	11h15 à 11h45
		11h45 à 12h15

⚠️ Merci d'arriver 10 min avant l'heure. Au-delà, votre participation ne pourra être garantie.

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 4 à 5 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 août 2020), sur présentation de la carte CitéClub.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 109,50 €
- CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit.

Dates des séances*

Mercredis (Tourettes) :

- 18 et 25 septembre 2024
- 2, 9 et 16 octobre 2024
- 6, 13, 20 et 27 novembre 2024
- 4, 11 et 18 décembre 2024
- 8, 15, 22 et 29 janvier 2025
- 5 et 26 février 2025
- 5, 12, 19 et 26 mars 2025
- 2, 23 et 30 avril 2025
- 7, 14, 21 et 28 mai 2025
- 4 et 11 juin 2025

Samedis (Mortier) :

- 21 et 28 septembre 2024
- 5, 12 et 19 octobre 2024
- 9, 16, 23 et 30 novembre 2024
- 7, 14 et 21 décembre 2024
- 11, 18 et 25 janvier 2025
- 1^{er} et 8 février 2025
- 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars 2025
- 5 et 26 avril 2025
- 3, 10, 17 et 24 mai 2025
- 7 et 14 juin 2025

* La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.

J'apprends à nager

De 6 à 12 ans / Hebdomadaire / inscription à l'année

Familiarisation avec le milieu aquatique et initiation aux techniques de nages. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée.

Où ?	Quand ?	Horaires	Nombre de groupes
Piscine Gilbert Bozon 35 rue Galpin Thiou Tél. : 02 47 70 86 20	Lundi	17h à 17h45	3
		17h45 à 18h30	3
	Mardi	17h15 à 18h	3
		18h à 18h45	3
	Mercredi	9h45 à 10h30	3
		10h30 à 11h15	3
		14h à 14h45	3
	Jeudi	17h15 à 18h	3
18h à 18h45		3	
Piscine des Tourettes 60 rue du Pas Notre Dame Tél. : 02 47 21 63 00	Mardi	17h15 à 18h	2
	Mercredi	14h à 14h45	2
		15h30 à 16h15	2
		16h15 à 17h	2
	Jeudi	17h15 à 18h	2
		18h à 18h45	2
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Lundi	17h15 à 18h	2
		18h à 18h45	2
	Mardi	17h15 à 18h	3
	Jeudi	17h15 à 18h	3

⚠️ Merci d'arriver 10 min avant l'heure. Au-delà, votre participation ne pourra être garantie.

"J'apprends à nager" en fête : 11 juin 2025, piscine Gilbert Bozon

Nombreuses animations, goûter et remise des diplômes !

Les 2 étapes de l'apprentissage

- Étape 1 : Intégration des compétences fédérales et Éducation Nationale délivrant l'attestation de Savoir Nager en sécurité.
- Étape 2 : obtention d'un brevet de 50 m deux nages codifiées (25 m nage ventrale et 25 m nage dorsale).

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 6 à 12 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2018), sur présentation de la carte CitéClub.

Période d'activité*

Du 16 septembre 2024 au 12 juin 2025, hors congés scolaires, événements et fermetures techniques.

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 109,50 €
- CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit.

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.*

Accueil des enfants en situation de handicap De 6 à 13 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2018)

Les enfants en situation de handicap moteur ou sensoriel peuvent se familiariser au milieu aquatique et s'initier aux techniques de nage. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique formée aux différents types de handicap moteur et sensoriel.

Quand ?

Le mercredi de 15h à 15h45 à la piscine Bozon.

Attention !

Pour l'inscription, il est nécessaire de prendre au préalable rendez-vous avec un éducateur sportif spécialiste de la ville de Tours, en vous présentant ou en téléphonant à l'accueil de la Direction des sports (Tél. : 02 47 70 86 86). Inscription dans la limite des capacités d'encadrement.

J'apprends à patiner

De 4 à 6 ans / Hebdomadaire / Inscription à l'année

Apprentissage de l'équilibre et des bases du patinage, tronc commun avant l'orientation vers le hockey sur glace ou le patinage artistique.

Où ?	Quand ?	Horaires
Patinoire municipale rue de l'Élysée Tél. : 02 47 70 86 30	Mardi	17h30 à 18h20
	Jeudi	17h30 à 18h20

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 4 à 6 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020), sur présentation de la carte CitéClub.

Période d'activité*

Du 17 septembre 2024 au 22 mai 2025, hors congés scolaires et fermetures techniques.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 109,50 €
- CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Matériel à prévoir

Prévoir un bonnet, une paire de gants et habiller les enfants avec des vêtements plutôt chauds dans lesquels ils seront à l'aise (jogging, caleçon). Pas de jupe, ni de robe. Prévoir, le cas échéant, pour les plus petits n'ayant jamais patiné, un bas de rechange qu'ils pourront enfiler à la fin de la séance. Penser à les équiper de chaussettes épaisses et hautes.

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.*

Éveil au sport

De 4 à 6 ans / Hebdomadaire (merc. matin) / inscription à l'année

"L'éveil au sport" propose tous les mercredis matins un temps de découverte sportive. Il s'agit de contribuer au développement des aptitudes physiques, motrices et sociales du jeune enfant grâce à la découverte de jeux et d'activités sportives en groupe : alterner des temps de jeux et d'apprentissage technique. Les activités sont organisées à partir de deux sites : le complexe sportif des Tourettes (Tours nord), et le gymnase du Hallebardier et la patinoire (Tours centre).

Réunions d'information pour les inscrits

Mercredi 11 septembre 2024 à 11h

- Tours centre : devant la patinoire, 27 rue de l'Élysée
- Tours nord : Gymnase des Tourettes, 64 avenue de la République

Comment ça marche ?

Les enfants s'inscrivent pour un site d'accueil au panier d'activités adapté à leur âge. Les activités changent selon les périodes.

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 4 à 6 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 août 2020) sur présentation de la carte CitéClub.

Période d'activité*

Du 18 septembre 2024 au 11 juin 2025, hors congés scolaires.

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 109,50 €
- CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Déroulement d'une matinée type

- Tours centre : arrivée des enfants à 11h, activités de 11h15 à 12h15 (départ des enfants).
- Tours nord : arrivée des enfants à 10h45, activités de 11h à 12h (départ des enfants).

Lieux d'activités

Les activités sont organisées sur le site d'accueil ou à proximité (accompagnement d'un éducateur lors de déplacement à pied).

Matériel à prévoir

Tenue sportive adaptée à l'activité.

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.*

Où ?	Périodes	Activités 4 ans	Activités 5 ans	Activités 6 ans
TOURS CENTRE Gymnase du Hallebardier Allée Yvon Gilbert	18 septembre au 16 octobre	Jeux athlétiques	Patinoire ¹ (séances du 18/09 au 04/12)	Jeux athlétiques
	6 novembre au 18 décembre	Jeux d'opposition et de motricité	Patinoire ¹ (séances du 18/09 au 04/12)	Sports de motricité et collectifs
	8 janvier au 5 février	Patinoire ¹ (séances du 11/12 au 05/03)	Sports collectifs	Jeux d'opposition
	26 février au 2 avril	Jeux de motricité et collectifs	Jeux d'opposition	Patinoire ¹ (séances du 12/03 au 21/05)
	23 avril au 11 juin	Jeux traditionnels ou athlétiques	Jeux traditionnels ou athlétiques	Patinoire ¹ (séances du 12/03 au 21/05)
TOURS NORD Complexe sportif des Tourettes 60-62 rue du Pas Notre Dame	18 septembre au 16 octobre	Jeux athlétiques	Jeux aquatiques	Jeux d'équilibre / vélo
	6 novembre au 18 décembre	Jeux collectifs	Jeux d'équilibre / vélo	Jeux aquatiques
	8 janvier au 5 février	Jeux gymniques et d'expression	Jeux aquatiques	Jeux de coopération et d'opposition
	26 février au 2 avril	Jeux d'équilibre / vélo	Jeux traditionnels	Jeux aquatiques
	23 avril au 11 juin	Jeux aquatiques	Jeux athlétiques	Jeux collectifs

¹ Pour l'activité patinage, les parents accompagnent les enfants pour les équiper jusqu'en bord de piste. Ils les récupèrent au même endroit à 12h15. L'équipement des enfants avec les patins se fera de 11h15 à 11h30, et l'activité de 11h30 à 12h15. Obligation d'avoir des gants et affaires chaudes.

Les mercredis du sport

De 7 à 12 ans / Hebdomadaire (merc. après-midi) / inscription à l'année

Les "Mercredis du sport" proposent tous les mercredis après-midi un temps de découverte sportive. En mettant l'accent sur le jeu et la coopération, en diversifiant les activités, il s'agit notamment de favoriser le développement des aptitudes physiques des enfants, l'esprit d'équipe, le respect des règles de jeu ou la sensibilisation au milieu naturel. Des animations sportives seront également organisées en partenariat avec les clubs de la ville afin de mieux connaître les disciplines proposées par les associations.

Réunions d'information pour les inscrits

- Mardi 10 septembre 2024, 18h à l'école Raspail (Tours centre, 13 rue Hersant).
- Jeudi 12 septembre 2024, 18h au gymnase des Tourettes (Tours nord, 64 avenue de la République).

Comment ça marche ?

Les enfants doivent choisir un panier sportif en fonction des activités proposées au cours de l'année et de la base d'accueil. Durant l'année les groupes pourront faire connaissance avec les clubs sportifs tourangeaux.

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 7 à 12 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2017), sur présentation de la carte CitéClub.

Période d'activité*

Du 18 septembre 2024 au 11 juin 2025, hors congés scolaires.

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Les tarifs 2024

- Habitants de Tours :
- CitéClub : 109,50 €
 - CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Transport

Une navette sera mise en place à Tours nord depuis le quartier de l'Europe jusqu'à la base d'accueil au gymnase des Tourettes.

- Aller : départ Beffroi à 13h45, arrivée Tourettes à 14h
- Retour : départ Tourettes à 16h15, arrivée Beffroi à 16h30

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.*

Déroulement d'un après-midi type

Arrivée des enfants entre 13h45 et 14h sur le site d'accueil choisi. Les activités sportives s'organisent de 14h à 16h. Départ des enfants de 16h à 16h30.

Matériel à prévoir

Tenue sportive adaptée à l'activité choisie.

Lieux d'activités

Les activités sont organisées autant que possible à proximité des bases d'accueil. Toutefois elles peuvent également se tenir dans les différents sites et équipements sportifs de la ville en fonction du programme. Ce transport est pris en charge par la Ville de Tours.

Où ?	Âge	Activités	Panier n°
TOURS CENTRE ET SUD École Raspail 13 rue Hersant	7 - 9 ans	Tir à l'arc, sarbacane, jeux d'opposition, tennis de table, jeux collectifs, rollers, escalade, escrime, jeux athlétiques	1
		Aviron, roller, échecs, tir à l'arc, hockey sur gazon, nage avec palmes, escalade, sarbacane, sports collectifs ¹	2
	8 - 12 ans	FAUT QUE ÇA ROULE !² savoir rouler à vélo, VTT, BMX, course d'orientation et randonnée à vélo, mécanique	3
	10 - 12 ans	Volley, sarbacane, tennis de table, escalade, natation, aviron, canoë kayak, voile ¹	4
		Sports collectifs, plongée, rollers, sports de nature, musculation, initiation haltérophilie, escalade, tennis de table, natation, aviron ¹	5
TOURS NORD Gymnase des Tourettes 64 avenue de la République	7 - 9 ans	Jeux athlétiques, jeux d'opposition, acrogym, échecs, jeux de raquettes, escalade, danse sportive	6
		VTT, BMX, jeux aquatiques, voile, jeux collectifs, hockey sur gazon	7
	10 - 12 ans	Sports de raquettes, tir à l'arc, échecs, sports d'opposition, golf, course d'orientation	8
		Course d'orientation, sports aquatiques, sports collectifs, VTT, voile, athlétisme, escape game, hockey sur gazon	9

Sous réserve de modification en cas de force majeure.

¹ Brevet de natation 25m ou Sauv'Nage obligatoire ou attestation de Savoir Nager en sécurité.

² FAUT QUE ÇA ROULE - Tous niveaux - Accompagnement des enfants vers une autonomie et la découverte des différentes facettes du vélo. Les enfants de 8 à 12 ans, accompagnés d'un éducateur formé, peuvent suivre un apprentissage et s'initier à la pratique du vélo chaque mercredi après-midi (VTT, bicross, randonnée, réparation d'un vélo, ...). En mettant l'accent sur le dispositif "Savoir Rouler à Vélo", il s'agit de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo.

Avec la participation des clubs partenaires de la Ville de Tours :



Activités aquatiques ados

De 14 à 17 ans / hebdomadaire / inscription à l'année

L'objectif est de se perfectionner dans les techniques de nages et de sauvetage et de se préparer aux différents examens sportifs aquatiques (BAC, brevet, concours...).

Où ?	Quand ?	Horaires
Piscine Gilbert Bozon 35 rue Galpin Thiou Tél. : 02 47 70 86 20	Lundi	18h30 à 19h15
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Mercredi	14h30 à 15h15

⚠ Merci d'arriver 10 min avant l'heure. Au-delà, votre participation ne pourra être garantie.

Qui peut s'inscrire ?

Adolescents de 14 à 17 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010), sur présentation de la carte CitéClub.

Fournir une attestation de 50 m en deux nages signée par un MNS.

Période d'activité*

Du 16 septembre 2024 au 12 juin 2025, hors congés scolaires, événements et fermetures techniques.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 109,50 €
- CitéClub Préférence : 74,50 €

Habitants hors de Tours :

- CitéClub : 141 €
- CitéClub Préférence : 129 €

Quand et comment s'inscrire ?

Du 5 juillet au 19 octobre 2024 en suivant les indications p. 25.

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit.

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.*

Sports et vacances

De 8 à 16 ans / pendant les vacances / inscription à la semaine

La Direction des sports de la Ville de Tours invite les enfants à vivre des vacances actives. Les stages sports et vacances proposent de nombreuses activités dans des conditions privilégiées et en toute convivialité. Le principe est simple : une activité dominante tous les matins, des activités sportives complémentaires ou de loisirs l'après-midi. Une occasion de goûter à des sports que l'on a rarement la chance de pratiquer !

Avec la participation des clubs et associations de Tours.

Où ?	Quand ?	Horaires
2 centres d'accueil Tours nord Tours centre - sud	Du 21 au 25 octobre 2024 Du 10 au 14 février 2025 Du 7 au 11 avril 2025 De juillet à août 2025 (dates des stages à définir)	de 8h30 à 17h

Où trouver le programme ?

Le programme, différent pour chaque période, sera annoncé sur :

- tours.fr
- la plaquette mise à disposition dans les établissements sportifs et à l'accueil de la Direction des sports et des mairies (centrale et annexes)

Qui peut s'inscrire ?

Enfants de 8 à 16 ans (au début du stage), sur présentation de la carte CitéClub.

Quand et comment s'inscrire ?

Trois semaines avant le début des stages (sauf juillet et août) en suivant les indications p. 25.

Matériel à prévoir

Tenue sportive adaptée aux conditions climatiques et aux activités choisies dans le menu. Le planning des activités de la semaine sera affiché le premier jour du stage.

Les stages sports et vacances des clubs

La Ville labellise des projets présentés par les clubs partenaires (p.29). Retrouvez toutes les informations dans le programme des stages et sur tours.fr.

Les tarifs 2024 à compter du 1^{er} septembre 2024*

Habitants Tours :

- CitéClub : 98 €
- CitéClub Préférence : 52 €

Habitants hors Tours :

- CitéClub : 125 €
- CitéClub Préférence : 112,50 €

*Forfait semaine de 5 jours

Ce prix comprend : l'accès aux structures sportives, le matériel pédagogique, les transports, la pratique des activités sportives avec des éducateurs diplômés et le déjeuner.

Activités natation adultes

À partir de 16 ans / hebdomadaire / inscription à l'année

Ensemble d'activités lié à la natation proposé en fonction du niveau et des attentes du public. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée.

Où ?	Quand ?	Horaires	Activités
Piscine Gilbert Bozon 35 rue Galpin Thiou Tél. : 02 47 70 86 20	Lundi	18h30-19h15	Perfectionnement ¹
		19h15-20h	Aquaphobie Initiation
	Mercredi	12h15-13h	Aquaphobie Initiation
		13h-13h45	Perfectionnement ¹
	Vendredi	12h15-13h	Perf ¹ et Perf Sport ²
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Mardi	20h15-21h	Perf Sport ²
	Vendredi	10h30-11h15	Initiation
Aquaphobie			
Piscine des Tourettes 60 rue du Pas Notre Dame Tél. : 02 47 21 63 00	Jeudi	19h-19h45	Initiation
			Perfectionnement ¹

⚠ Merci d'arriver 10 min avant l'heure. Au-delà, votre participation ne pourra être garantie.

¹ Attestation de 50 m deux nages signée par un MNS exigée pour s'inscrire

² Attestation de 100 m en trois nages signée par un MNS exigée pour s'inscrire

Activités proposées

- Aquaphobie : mise en confiance, accompagnement privilégié, découverte de l'équilibre de la respiration et des bases de propulsion.
- Initiation : apprentissage des techniques de nages, découverte des bases, maîtrise de la respiration, renforcement de l'autonomie.
- Perfectionnement¹ et perfectionnement sport² : maîtrise des techniques de nages, adaptation de la respiration sur l'effort, renforcement de l'endurance.

Qui peut s'inscrire ?

À partir de 16 ans. Sur présentation de la carte CitéClub. Pour les moins de 18 ans une autorisation parentale est exigée.

Périodes d'activité*

Du 16 septembre 2024 au 13 juin 2025, hors congés scolaires, événements et fermetures techniques.

Les tarifs 2024

Habitants de Tours :

- CitéClub : 123 €
 - CitéClub Préférence : 107 €
- Habitants hors de Tours :
- CitéClub : 174 €
 - CitéClub Préférence : 162 €

Quand et comment s'inscrire ?

Du 26 août au 19 octobre 2024, suivre les indications p. 25.

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit.

* La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.

Aquafit'ness

De 16 à 69 ans / ticket à la séance ou abonnement / sur réservation

Plus de souplesse, plus de choix et moins de contraintes, tels sont les objectifs de cette formule qui permet un accès plus libre et plus régulier à un ensemble d'activités, sans inscription préalable. L'abonnement permet aussi un accès illimité aux séances publiques. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée.

Où ?	Quand ?	Horaires	Activités
Piscine Gilbert Bozon 35 rue Galpin Thiou Tél. : 02 47 70 86 20	Lundi	10h30-11h	Aquabike
		11h15-12h	Aquagym
	Mardi	18h55-19h40	Aquagym
		19h50-20h20	Aquabike
		20h30-21h	Aquabike
	Vendredi	12h15-12h45	Aquabike
		12h50-13h20	Aquabike
	Samedi ¹	10h15-11h	Aquagym
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Lundi	12h15-12h45	Aquabike
		13h-13h30	Aquabike
	Mardi	12h30-13h15	Aquagym
	Mercredi	12h35-13h05	Aquabike
	Jeudi	12h30-13h15	Aquagym
		19h15-20h	Aquagym
	Vendredi	12h15-12h45	Aquabike
	Samedi ²	9h15-10h	Aquagym
10h15-10h45		Aquabike	

△ Merci d'arriver 10 min avant l'heure. Au-delà, votre participation ne pourra être garantie.

¹ Programmation du 1^{er} mars au 14 juin 2025 ² Programmation de septembre 2024 au 8 février 2025

Activités proposées

- Aquabike : travail en musique, sur rythmes cadencés et positions imposées. Renforcement cardio-vasculaire et musculaire, travail postural, tonicité des jambes.
- Aquagym : travail en musique, l'ensemble du corps est sollicité, bras, pectoraux, taille, abdos, fessiers, jambes. Niveau d'intensité forte s'adressant à un public averti. Sollicitation cardio-vasculaire et musculaire intense.

Qui peut participer ?

À partir de 16 ans et jusqu'à 69 ans, sur présentation de la carte CitéClub¹. Pour les moins de 18 ans une autorisation parentale est exigée.

Périodes d'activité²

Toute l'année, selon les places disponibles. Hors événements et fermetures techniques.
Vacances : attention un programme spécifique est proposé pendant les congés scolaires.

Où acheter les tickets ou l'abonnement ?

Dans les piscines du Mortier et Gilbert Bozon.

Comment réserver ?

Réservation indispensable sur fairedusport.tours.fr.

¹ uniquement pour les abonnements

² La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions. L'annexe 1 du règlement des activités prévoit le nombre minimum de séances sur la saison sportive.

Les tarifs 2024 à compter du 1^{er} septembre 2024

- Ticket pour une séance + accès séance publique piscine : 9,40 €
- Abonnement 1 mois + accès séances publiques piscines :
 - CitéClub : 34,70 €
 - CitéClub Préférence : 25,30 €
- Abonnement 6 mois + accès séances publiques piscines :
 - CitéClub : 170,50 €
 - CitéClub Préférence : 124,50 €
- Abonnement 12 mois + accès séances publiques piscines :
 - CitéClub : 306 €
 - CitéClub Préférence : 224,50 €

Matériel à prévoir

Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires. Caleçon interdit.



Parcours forme et bien-être

Ticket à la séance ou abonnement / sur réservation

Programme d'activités varié adapté aux seniors ainsi qu'aux personnes atteinte de maladies chroniques (cancérologie, diabète, obésité, sclérose en plaques, maladie neuromusculaire, maladie de parkinson et rhumatologie). Ce programme est élaboré en collaboration avec les professionnels de santé. Les séances sont animées et encadrées par des éducateurs sportifs formés.

Comment ça marche ?

Une formule simple :

- Pas de dossier d'inscription,
- Libre choix des activités au gré de ses envies, de sa forme,
- Plusieurs formules d'abonnement,
- Plusieurs possibilités de paiement,
- Activités accessibles uniquement sur réservation fairedusport.tours.fr ou par téléphone au 02 47 70 85 48 (le mardi de 13h30 à 16h30 ou le jeudi de 9h à 12h).

Les activités

18 activités sur 40 créneaux sont proposées tout au long de l'année et ont pour but de maintenir ou d'améliorer le bien-être des personnes. Elles peuvent aussi accompagner un parcours de soin. Les disciplines sportives ont été choisies en conséquence et l'organisation des séances comme l'intensité ou la durée des exercices sont adaptées au public. Deux niveaux de pratique sont indiqués selon les créneaux : programme doux ou programme rythmé. Les personnes pourront demander conseil à un éducateur sportif. Pour les activités aquatiques, l'inscription et la participation seront limitées à 2 séances par semaine.

Qui peut participer ?

- Seniors : Seniors de 60 ans et plus, sans inscription mais en réservant sa séance.
- Santé : Vous avez plus de 16 ans, vous êtes suivi en cancérologie, diabète, obésité, neurologie ou pour la maladie de parkinson, et vous êtes recommandé par les professionnels de la santé.

Les tarifs 2024 à compter du 1^{er} septembre 2024

- Ticket une séance (valable 1 an) : 5,10 €
- Lot de 10 tickets (valable 1 an) : 39,80 €
- Abonnement 3 mois + accès séances publiques piscines : 63,30 €
- Abonnement 6 mois + accès séances publiques piscines : 104,20 €
- Abonnement 12 mois + accès séances publiques piscines : 188 €

Où acheter les tickets ou l'abonnement ?

En vente à la Direction des sports, au 37 rue Galpin Thiou à Tours.
Dans les piscines Mortier et Bozon.
Possibilité d'acheter les tickets uniquement.



© F. Laffite - Ville de Tours

L'inscription aux activités CitéClub

*hors activités
"Parcours Forme et Bien-être"
et "AquaFit'ness"*

PRÉPARER SON DOSSIER

Il doit contenir :

- Une fiche d'inscription dûment remplie, disponible à la Direction des sports (adresse ci-dessous) ou sur tours.fr (sur la page de l'activité choisie, rubrique "Activités sportives municipales"). Bien renseigner les différents choix possibles avec les priorités le cas échéant.
- Pour une inscription **À l'eau bébé** : un certificat médical précisant les dates de vaccination obligatoire (voir fiche d'inscription) et une photocopie du livret de famille.
- Pour une inscription **Natation adulte** : une autorisation parentale pour les 16-18 ans.
- Selon les activités : une photocopie du brevet de natation et/ou Sauv'Nage et/ou attestation du Savoir Nager en sécurité (uniquement s'il est obligatoire, voir la page d'activité).

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le certificat médical : il n'est pas demandé de le joindre dans le dossier d'inscription. Par contre, comme précisé dans les fiches d'inscriptions, les personnes certifient être titulaire d'un certificat de non contre-indication à la pratique de l'activité(s) concernée(s) et être en capacité de le fournir à la première demande de la Ville.

TRANSMETTRE SON DOSSIER

Comment ?

La Direction des Sports ne prendra en compte que les dossiers complets, selon les modalités suivantes :

- Envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres : Direction des sports - 37 rue Galpin Thiou - 37 000 Tours
- Inscription en ligne sur fairedusport.tours.fr

Conditions

- Être en possession de la carte CitéClub en cours de validité,
- Fournir toutes les pièces du dossier.



Règlement

Dès que votre inscription sera retenue, vous serez invité à venir régler votre participation directement à l'accueil de la Direction des sports (Pôle Accueil - 37 rue Galpin Thiou) avec le mode de paiement suivant : chèque, espèces, carte bleue, coupons sport ANCV, chèque vacances...



Quand s'inscrire ?

Les dates d'inscriptions effectives sont précisées dans le paragraphe "Quand s'inscrire ?" de chaque activité. Les inscriptions seront acceptées dans cette période selon les places disponibles.

Les demandes de remboursement conformes au règlement ou validées par la Commission des Sports, feront l'objet d'une retenue pour frais de gestion correspondant à 10 % du montant de la prestation acquittée.

ENTRETIEN DE VALIDATION

Les personnes en situation de handicap s'inscrivant à **J'apprends à nager** seront reçues sur rendez-vous par le responsable du sport Handicap. Il validera l'inscription après l'entretien.

UNE QUESTION ?

Direction des sports, du lundi au vendredi de 9h à 16h30 - 37 rue Galpin Thiou - Tél. : 02 47 70 86 86
 **Palais des Sports**

Accueil inscription Tours nord à la piscine du Mortier, 2 ter rue de la Bassée
Du 5 juin au 31 juillet et du 28 août au 25 sept. les mercredis de 13h45 à 19h et les vendredis de 10h à 16h.



© Erevan Bertrand

Les autres activités sportives municipales



Activité aquatique prénatale

Femme enceinte / hebdomadaire / ticket à la séance

Natation et gymnastique aquatique douce visant à s'inscrire dans le programme de préparation à l'accouchement.

Où ?	Quand ?	Horaires
Piscine du Mortier 2 ter rue de la Bassée Tél. : 02 47 21 66 15	Vendredi (hors vacances scolaires)	16h30 à 17h15
	Vendredi (pendant les vacances scolaires)	10h à 10h45

Qui peut participer ?

Femmes enceintes et inscrites à la maternité de Bretonneau pour l'accouchement. Sur présentation du justificatif de suivi fourni par le CHRU.

Période de l'activité*

Toute l'année, hors fermetures techniques.

Les tarifs 2024 à compter du 1^{er} septembre 2024

- ticket à la séance : 9,40 €

Remarques

- Merci de bien vouloir vous présenter 30 min avant l'heure de votre séance afin d'effectuer un entretien médical avec la sage-femme.
- En cas d'absence, merci de prévenir le plus tôt possible le Service des Consultations Périnatales au 02 47 47 47 40 ou 02 47 47 47 71 ou encore, en dernier lieu, la piscine du Mortier au 02 47 21 66 15.

Matériel à prévoir

Maillot de bain, lunettes de natation, bonnet de bain, claquettes de piscine, grande serviette ou peignoir, pince-nez.

Comment s'inscrire ?

Inscription auprès du Service Consultations Périnatales à la maternité Bretonneau du C.H.R.U., Centre Olympe de Gouges - 2, bd Tonnellé 37 044 Tours Cedex 1 - Tél. : 02 47 47 47 40 ou 02 47 47 47 71.

Justificatif de suivi pour l'activité aquatique prénatale remis par le CHRU faisant mention :

- de la date butoir de la participation à l'activité renseignée par le CHRU,
- de la déclaration d'assurance en responsabilité civile renseignée par la patiente.

Le règlement s'effectue à la piscine, en espèces, par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, CB, chèques vacances, coupon sport.

** La Direction se réserve le droit d'annuler les activités suite à des interventions et/ou problèmes techniques ou à des effectifs insuffisants au moment des inscriptions.*



© F. Lafite - Ville de Tours

Associations sportives et clubs partenaires



Le sport à Tours

Le sport occupe une place prépondérante dans la cité. En proposant des actions aux familles et en soutenant le mouvement sportif, la Ville est le premier acteur de promotion du sport sur son territoire plaçant également les clubs au cœur du dispositif du développement sportif.

Dans ce cadre, la municipalité souhaite encourager l'offre d'animations des associations auprès de la population tourangelle. Des rencontres ont été organisées avec les acteurs du mouvement sportif pour le lancement d'opérations au cœur de tous les quartiers de la ville ayant pour objectifs :

- de faire découvrir le sport à tous les Tourangeaux,
- d'initier aux jeux et pratiques sportives avec "les mercredis du sport",
- de compléter l'offre des stages "sports et vacances" avec les associations,
- d'éduquer les plus jeunes aux activités sportives,
- de créer des animations de proximité,
- de promouvoir les pratiques sportives pour le bien-être et l'épanouissement de tous.

Cette nouvelle démarche de partenariat a été engagée pour encourager les initiatives et améliorer leur visibilité tout en garantissant la qualité des projets qui recevront un label de la Ville de Tours.

Quelques associations sportives participent déjà à cet élan, bénéficiant ainsi de la coordination avec les services municipaux et de la communication sur les supports de la Ville. En participant au programme d'animations dans les quartiers, en organisant ou en étant partenaire des stages sports et vacances, en intervenant sur les mercredis du sport, en proposant des offres aux adhérents CitéClub, des rencontres avec des athlètes ou des invitations aux matchs de haut niveau, etc. Ces associations et clubs ont reçu le label et le soutien de la collectivité.

Associations et clubs partenaires

Le programme d'activités 2024-2025 est élaboré avec les associations et clubs partenaires du sport à Tours :



Vous pouvez retrouver ces actions sur l'agenda municipal et le programme CitéClub consultables sur tours.fr

Les associations sportives de Tours désireuses de développer un partenariat relevant de la procédure d'appel à projets avec la Ville de Tours peuvent se renseigner auprès de la Direction des sports ou adresser un courriel à : sport@ville-tours.fr.



*Pour tous, quels que soient l'âge, le niveau,
les handicaps, que ce soit en salle, en plein air,
à l'année, occasionnellement, pendant les vacances...
Retrouvez dans ce guide le programme détaillé des
activités et animations sportives proposées par la Ville.*

fairedusport.tours.fr



